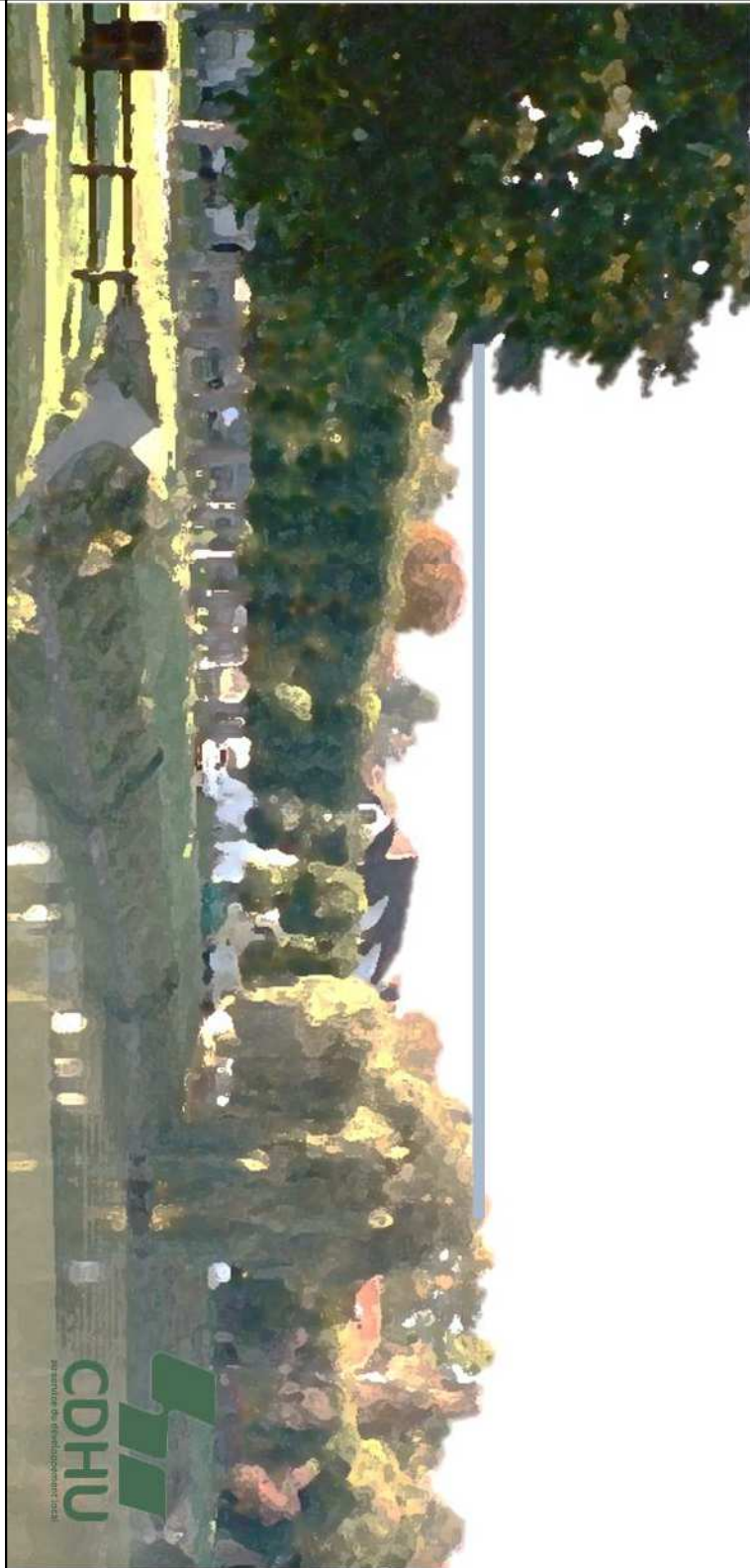




- Zone Ua : secteur d'habitation à caractère ancien et à densité élevée
- Zone Ub : secteur d'habitation récent à densité moyenne
- Zone Uc : secteur d'habitation récent à densité faible
- Zone Ud : secteur d'habitation récent à densité très faible
- Zone 1Au : zone à urbaniser
- Zone 2Au : zone à urbaniser à long terme
- Zone Af : secteur agricole constructible
- Zone A : zone agricole
- Zone N : zone naturelle
- Zone Ne : secteur naturel de carrière (carrère)
- Zone Ne : secteur naturel pour les énergies renouvelables
- Zone Ng : secteur naturel de golf
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
- Bâtiment désigné au titre de l'article L151-11-2° du Code de l'urbanisme pour un changement de destination
- Élément à protéger identifié au titre de l'article L151-10 du Code de l'urbanisme
- Secteur à protéger identifiés au titre de l'article L151-24 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-44 du Code de l'urbanisme
- Zone inondable (zone A/B du PS)
- Zone humide
- Périmètre de l'orientation d'aménagement et de programmation
- Bande de protection de la lisière du massif boisé de plus de 100 hectares

Liste des emplacements réservés :

N°	Adresse	Superficie	Désignation
1	Commune	11 111 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
2	Commune	100 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
3	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
4	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
5	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
6	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
7	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
8	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
9	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
10	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
11	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)
12	Commune	1 000 m²	Espace vert communautaire (cimetière)

